

COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

PROCÈS-VERBAL

Tenue à Gatineau, **LE LUNDI 31 MAI 2010**

Maison du Citoyen, salle des comités

PRÉSENCES :

Monsieur Stefan Psenak, président et conseiller municipal
Monsieur Pierre Philion, conseiller municipal
Monsieur Richard M. Bégin, personne-ressource C.R.C.O.
Madame Anne-Marie Gendron, personne-ressource M.C.C.C.F.Q.
Monsieur Roger Blanchette, membre citoyen
Monsieur Joël Delaquis, membre citoyen
Madame Estelle Desfossés, membre citoyenne
Monsieur François Dubé, membre citoyen
Monsieur Nicolas Gilbert, membre citoyen
Monsieur Pierre-Edmond Lalonde, membre citoyen
Monsieur Daniel Lafortune, membre citoyen
Monsieur André Laprise, membre citoyen
Madame Monique Légère, membre citoyenne
Madame Isabelle Regout, membre citoyenne
Monsieur Pierre Schnubb, membre citoyen
Monsieur Louis Cabral, directeur – Service - Arts, culture et lettres
Madame Lise Charette, secrétaire – Service - Arts, culture et lettres

ABSENCES MOTIVÉES :

Madame Nada Guzin-Lukic, membre citoyenne
Monsieur Alain Riel, conseiller municipal
Monsieur François Desrochers, membre citoyen

INVITÉS :

Monsieur Steve Fournier, chef de division
Monsieur Yvon Dallaire, Coordonnateur de projets et de design urbain
Monsieur Daniel Faubert, Chef de division
Monsieur Yves Dupont, Université du Québec en Outaouais
Monsieur Jean Vaillancourt, Université du Québec en Outaouais
Madame Marianne Breton, Centre d'exposition l'Imagier
Monsieur Michel Thibaudeau, Centre d'exposition l'Imagier

1. Mot du président

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres présents et souligne la venue de trois nouveaux membres-citoyens, il s'agit de messieurs Joël Delaquis, Pierre-Edmond Lalonde et Roger Blanchette. De plus, nous accueillons madame Anne-Marie-Gendron, directrice régionale du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

La réunion publique débute à 19 h 10.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par François Dubé et appuyé par Nicolas Gilbert que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 29 mars 2010

Il est proposé par Estelle Desfossés et appuyé par André Laprise que le procès-verbal du 29 mars 2010 soit accepté avec la modification suivante :

Point 11.2 - Installation des colonnes Morris

Le paragraphe devrait se lire comme suit :

Deux colonnes Morris ont été installées, la première à la Maison du Citoyen et la deuxième devant le Cabaret La Basoche. La prochaine sera installée en 2011 près de la Maison de la culture et en 2012, on procédera à l'installation de la 4^e colonne à Buckingham à la Place McClaren.

3.1 SUIVIS – 29 mars 2010 :

Élaboration d'une politique du patrimoine

Après un premier appel d'offres, aucune proposition n'a été soumise. Un deuxième appel a été lancé avec un échéancier plus flexible, les soumissions sont présentement à l'étude ce qui occasionnera un retard de 6 à 8 semaines dans le processus.

4. Parole au public

Monsieur Prévost a quelques points à discuter. Tout d'abord, il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres à la Commission.

Dans le dossier des visites guidées, il tient à remercier le Service des arts, de la culture et des lettres qui a fait un excellent travail concernant la belle publication et l'excellente diffusion. Il demande à monsieur Cabral de transmettre ses remerciements à l'équipe du Service des arts, de la culture et des lettres.

Il nous informe que monsieur Rioux a soumis sa candidature pour la restauration du 57, rue De Lanaudière (maison allumette), la remise de prix aura lieu le 12 juin prochain à Québec. Il croit que cette mise en nomination est un argument de plus pour que la politique de patrimoine puisse être adoptée au printemps prochain.

Monsieur Prévost se désole de voir qu'il n'existe aucune citation dans le secteur Buckingham.

5. Mise en valeur du Cimetière Saint-James

Monsieur Psenak nous présente monsieur Jean Vaillancourt, recteur, ainsi que monsieur Yves Dupont, vice-recteur à l'Université du Québec en Outaouais (UQO), qui sont présents pour nous parler du dossier de la mise en valeur du Cimetière Saint-James.

Monsieur Vaillancourt nous remercie de les accueillir à la Commission. Il mentionne que l'UQO souhaite depuis plus de 10 ans consolider toutes ses activités au Campus Taché, que le site actuel du cimetière est bien triste et surtout pas bien entretenu. Avec l'acquisition du site, le cimetière occuperait une place importante et pourrait devenir un intérêt touristique pour les gens d'ici et d'ailleurs. Il cède la parole à monsieur Dupont.

Monsieur Dupont distribue aux membres un document préparé par l'UQO. Il explique que le cimetière appartient présentement au Diocèse anglican d'Ottawa et qu'il n'a pas les moyens de l'entretenir. Faire l'acquisition d'un cimetière est très compliqué, c'est pour cette raison que l'UQO a dû créer la compagnie du Cimetière de Hull 2009.

Le projet d'acquisition permettrait de rapprocher les édifices du campus, de faire un jardin cimetière ainsi qu'un sentier piétonnier, ce qui inciterait les étudiants ainsi que les autres personnes à circuler à cet endroit tout en permettant de découvrir l'histoire notre ville.

Monsieur Blanchette questionne le genre d'édifice que l'UQO veut construire et sa vocation. Monsieur Dupont mentionne qu'il s'agira possiblement d'un bâtiment d'enseignement des arts.

Madame Légère s'inquiète à savoir si l'aménagement du site peut créer un problème s'il est cité patrimonial. Monsieur Bégin intervient en mentionnant que selon lui, aucun obstacle à la construction d'un bâtiment sur la zone sans pierre tombale.

Monsieur Vaillancourt remercie les membres pour la bonne écoute, il quitte la réunion accompagné de monsieur Dupont.

Voici la recommandation des membres de la Commission :

La Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine, à l'exemple de la Société d'histoire de l'Outaouais, souscrit entièrement au projet de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) pour l'aménagement du Cimetière St-James. Le projet pourra se réaliser en vertu de la citation du Cimetière par les

autorités de la Ville de Gatineau, sans que cette protection juridique soit un frein à la réalisation d'un pavillon universitaire qui devra être intégré à l'aménagement du Cimetière St-James.

La Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine croit en la capacité de l'UQO de constituer une cité universitaire qui compose avec les éléments patrimoniaux significatifs du Cimetière St-James. L'Université a l'assurance du soutien de la Commission des arts dans le développement de son campus tout en réalisant un devoir de mémoire et de connaissances quant à la mise en valeur de ce lieu historique, riche en témoignages et legs du passé pour la collectivité gatinoise.

De manière unanime, les membres de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine croient en l'importance de la réalisation d'une cité universitaire pour l'essor de Gatineau tout comme peuvent l'être la préservation et la mise en valeur du Cimetière St-James. Les membres estiment que l'UQO est un partenaire de choix de la Ville de Gatineau pour réaliser cette intégration.

6. Présentation — Centre d'exposition L'Imagier

Monsieur Cabral invite Steve Fournier à présenter les gens du Centre d'exposition L'Imagier : madame Marianne Breton, directrice du Centre ainsi que monsieur Michel Thibaudeau, secrétaire.

Madame Breton nous parle de la mission et de l'historique du Centre d'exposition L'Imagier dans le développement culturel du secteur d'Aylmer et de son rayonnement municipal.

La propriété du 9, rue Front est actuellement en vente par la famille Debain. Le Centre d'exposition L'Imagier désire en faire l'acquisition, la rénovation, l'agrandissement et par la suite, l'achat d'équipements spécialisés pour en assurer son développement.

Monsieur Psenak est fier que la famille Debain pense à la relève et mentionne que c'est un très beau projet. Quant à madame Regout, elle trouve que c'est un projet ambitieux et demande si la Ville a envisagé d'être copropriétaire avec le Centre d'exposition l'Imagier. Monsieur Cabral nous indique que le parc immobilier de la Ville de Gatineau est déjà très grand et qu'il n'y a aucun projet en ce sens.

Selon madame Desfossés, c'est un projet magnifique, mais sa seule préoccupation est l'échéancier, qui semble très serré, ce à quoi madame Breton répond que les discussions vont bon train avec les différents partenaires.

Monsieur Psenak souhaite que les membres de la Commission recommandent qu'un montant de 200 000 \$ soit pris à même le budget des imprévus pour l'année 2010.

Il est proposé par Estelle Desfossés et appuyé par Isabelle Regout que la Ville de Gatineau soit un partenaire financier du projet du Centre d'exposition L'Imagier dans la mesure où les partenaires identifiés sont au rendez-vous.

7. Présentation – Programme de travail – Schéma d'aménagement et de développement du territoire

Monsieur Faubert remercie les membres de la Commission de le recevoir. Il explique que le dossier du schéma d'aménagement et de développement du territoire est un exercice de longue haleine échelonné sur quelques années et qui devrait se terminer en 2015.

L'équipe du Service de l'urbanisme et du développement durable vise à développer trois (3) pôles : écologique, social et économique.

Des consultations publiques et auprès des partenaires auront lieu entre 2011 et 2014, tant au niveau des élus, de l'administration municipale ainsi qu'à la population en général. Les différents moyens utilisés pour rejoindre les gens seront des ateliers, des portes ouvertes, assemblées publiques, des dépliants ainsi que le site internet de la Ville de Gatineau.

Le projet semble bien défini et aucune question des membres de la Commission n'a été posée.

8. Présentation – Entente de partenariat CALQ

Monsieur Fournier fait état de la présentation concernant le renouvellement de l'entente de partenariat entre le MCCCf, la CRÉO (et la TJO), la Ville de Gatineau, la FALCO, le CALQ et le CRCO.

L'objectif est de favoriser la consolidation d'organismes avec un commun accord et ainsi les motiver à faire une demande d'aide financière.

Monsieur Cabral ajoute qu'Emploi-Québec est un nouveau partenaire dans l'entente et qu'avec ce nouveau partenariat, de nouvelles sommes d'argent sont prévues en plus des montants récurrents. Monsieur Fournier

mentionne que le montant de la première entente s'élevait à 390 000 \$ et qu'à la suite de cette deuxième entente, le montant est maintenant à 502 500 \$.

Il est proposé par Isabelle Regout et appuyé à l'unanimité de recommander cette entente de partenariat.

9. Présentation d'une proposition de mise en valeur du Domaine Scott

Monsieur Cabral nous présente le dossier d'un projet de résidence d'artistes à la Maison Fairview. Ce projet consiste à accueillir quatre (4) artistes, de vocation culturelle différente, sur une base annuelle dans le but de favoriser les échanges et la création.

Les membres de la Commission accueillent le projet avec enthousiasme d'autant plus que la Ville de Gatineau paye présentement des coûts pour sécuriser les lieux. Monsieur Prévost souscrit au propos de M. Philion en indiquant que c'est la meilleure façon de sécuriser les lieux en ayant des gens qui habitent la Maison Fairview.

Madame Regout souhaite que deux (2) artistes puissent cohabiter dans le but de créer une meilleure synergie.

Monsieur Delaquis applaudit le projet.

Monsieur Prévost félicite aussi la qualité du concept d'aménagement du sentier lumineux et les travaux de mise en valeur.

Il est proposé par Roger Blanchette et appuyé par François Dubé de recommander ce projet.

10. État de la situation du dossier de la bibliothèque

Monsieur Cabral désire faire le point sur le dossier de la bibliothèque. En mars dernier, une présentation a été faite aux membres de la Commission. Par la suite, la Direction générale a demandé d'évaluer le site de la Fonderie comme nouvel emplacement potentiel pour la construction de la bibliothèque centrale.

Les membres sont très déçus et demandent si le projet sera retardé. Selon monsieur Psenak, l'échéancier du projet ne devrait pas être retardé.

Afin d'étudier le dossier, une rencontre est prévue le 11 juin prochain à laquelle prendront part Stefan Psenak, Robert Weemaes, Marie-Hélène Lajoie, Marie-Claude Martel et Louis Cabral.

Monsieur Philion se dit très déçu, selon lui, l'édifice de la Fonderie a déjà été évalué comme site potentiel et la conclusion du rapport était que la fondation n'était pas assez solide pour accueillir une bibliothèque.

Monsieur Psenak doit transmettre à la Direction générale et au Cabinet du maire, les réserves des membres de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine face à ce revirement de position et réitère que tout nouveau scénario de bibliothèque sera soumis à la Commission avant que le conseil ne prenne une décision finale. Monsieur Psenak assure les membres qu'il suivra le dossier de très près.

11. Jeux de la francophonie canadienne

Monsieur Cabral nous parle brièvement des Jeux de la francophonie canadienne. C'est un événement triennal d'envergure nationale qui représente douze (12) disciplines combinant les arts, la coopération, le leadership et les sports. Ces jeux auront lieu en 2014 et se tiendront sur cinq (5) jours. Cette compétition comporte aussi une programmation culturelle très étoffée.

La Ville de Gatineau figure parmi les trois (3) villes finalistes du Québec pour la tenue des Jeux, les deux autres villes sont : Blainville et Témiscouata.

Un comité de candidature doit rapidement être formé puisque la date de tombée pour la remise du cahier de candidature est le 3 septembre 2010. Monsieur Steve Fournier, chef de division – Diffusion culturelle, agira comme représentant du Service des arts, de la culture et des lettres.

12. Varia

Prix Charles-Biddle

Monsieur Psenak tenait à informer les membres que madame Mireille Apollon, conseillère municipale du district de l'Orée-du-Parc a reçu le prix Charles-Biddle dans le cadre des Prix québécois de la citoyenneté.

Les membres recommandent à l'unanimité qu'une lettre de félicitations lui soit envoyée.

Visite de la Maison Fairview

Madame Desfossées suggère qu'une visite de la Maison Fairview soit organisée pour les membres de la Commission.

13. Prochaine rencontre

La prochaine réunion aura lieu le lundi 30 août prochain à la Maison du Citoyen, salle des comités à 19 h.

14. Clôture de la séance

La levée d'assemblée est proposée par Pierre Schnubb

Fin de la rencontre : 22 h 30

Rédaction du procès-verbal

Lise Charette
Secrétaire de direction
Service des arts, de la culture et des lettres

Signature du président de la Commission

Stefan Psenak
Président